

CPGE : l'AlterPACES c'est pour MOI.

OBJECTIFS :

Une alternative à la PACES

Intégrer dans les études de santé des étudiants de licence motivés ayant un projet d'études et professionnel réfléchi et un dossier académique de haut niveau.



CONDITIONS D'ACCES :

Etre inscrit dans l'une des licences donnant accès à une filière de santé :

- Maïeutique : Licences Sciences de la vie (SV), Economie gestion, Droit ou Sociologie.
- Odontologie : Licences Sciences de la vie (SV), Philosophie ou Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS).
- Pharmacie : Licences Sciences de la vie (SV), Physique Chimie (PC), Mathématiques

Nombre de places ouvertes

2019-20

25

Pharmacie

4

Odontologie

4

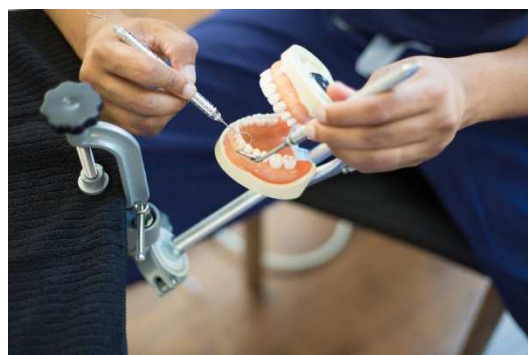
Maïeutique



MODALITÉS :

Jury d'admission

- Phase 1 : admissibilité sur dossier académique (1^{ère}, Terminale, BAC et CPGE) et lettre de motivation.
- Phase 2 : admission après un entretien de 20 minutes avec un jury (exposé des motivations et du projet d'études et professionnel, questions-réponses).
- L'admission finale est conditionnée à la réussite de la licence 2 (ou par équivalence) de l'année en cours



CALENDRIER :

- 02/03/2020: date limite de dépôt des dossiers.
- Début mai 2020 : phase de sélection des dossiers.
- Fin mai, début juin 2020 : audition des candidats admissibles.
- Résultat : 4 juin 2020.

Tout étudiant bénéficie de 2 chances :
1 PACES + 1 AlterPACES en L2 **OU** 2 AlterPACES (L2 et L3)

Contact : alterpaces@univ-rennes1.fr